

Action Familiale : militantisme et solidarité

Les personnes handicapées mentales, leurs familles et leurs amis sont confrontés à de nouveaux enjeux, liés tout à la fois aux mutations sociétales et législatives, aux nouveaux modes de vie des familles et à de nouvelles attentes. Aujourd'hui, les familles sont prises par un quotidien plus complexe et sont donc tentées de moins investir le champ associatif et d'y apporter moins de leur temps et moins de leur énergie.

Nos Associations doivent prendre en compte ces évolutions profondes.

Avant tout notre mouvement réaffirme le rôle primordial de la famille comme socle de l'accueil, de l'accompagnement et de l'insertion de la personne handicapée mentale.

Il revient aux familles et aux amis de « souffler sur la braise » pour maintenir la dimension militante. C'est par ce biais que notre mouvement soutient les évolutions nécessaires. C'est par ce biais qu'il saisit les Pouvoirs Publics pour traduire les réponses en termes législatifs ou réglementaires et en moyens appropriés. C'est par ce

biais qu'il permettra enfin l'acceptation et l'intégration des personnes handicapées mentales à la vie sociale et professionnelle de la Cité.

Nous devons donc continuer de donner un sens à l'action familiale avec ses valeurs (soutien, solidarité, accueil, écoute, accompagnement...) et autour de ces valeurs chaque Association doit affirmer son identité sur son territoire ce qui la fera rayonner.

Le principal enjeu collectif pour l'action familiale est aujourd'hui d'assurer l'avenir et notre relève au travers de nouveaux parents ou d'amis. Alors dans ce contexte, nous en appelons aux idées nouvelles, innovantes pour les ajouter à notre propre expérience. Celles-ci viendront assurément des nouvelles générations soucieuses de construire de nouvelles formes de solidarités et de services adaptés aux nouveaux besoins.

N'oublions pas toutefois qu'il reste aussi beaucoup à faire pour les parents qui n'ont pas de « solution » ou pour les parents vieillissants qui s'inquiètent du devenir de leurs enfants, pour leur retraite par exemple. ■

L'action familiale en mouvement dans le Val de Marne

Fédérées au sein de l'UDAPEI 94, les associations du Val de Marne ont engagé en 2007 une réflexion sur leur mission concernant l'action familiale.

Une soixantaine d'adhérents et d'élus se sont ainsi réunis lors de plusieurs séminaires au premier semestre pour discuter de cette question.

Les principaux constats sont les suivants :

- Les actions vers les familles sont déjà nombreuses et importantes, même si leur expression diffère d'une association à l'autre, chacune agissant selon son identité et ses choix.
- Des évolutions sont néanmoins nécessaires pour mieux répondre aux nouvelles attentes des familles d'aujourd'hui.

Fortes de cette conviction et de cette volonté, nos associations ont donc réfléchi avec leurs adhérents à ces évolutions, les identifient et commencent à les mettre en œuvre. Chaque fois que cela leur sera possible et utile

l'UDAPEI 94 leur apportera son aide.

Les articles de ce dossier donnent quelques exemples, quelques expériences. Ils témoignent de ce qui existe, de ce qui change, même si bien sûr la sélection qui en est faite ne permet pas de refléter la totalité de ce qui est fait. ■



Des responsables de nos associations vous représentent à la CDAPH

Sept associations de personnes handicapées siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les réunions de cette commission pour l'examen des demandes concernant le secteur enfants ont lieu une fois par mois et pour le secteur adulte une fois par semaine. Nous y représentons à chaque réunion les personnes handicapées mentales et leur famille pour faire valoir leurs droits. Madame Valette (Présidente de l'AFAIM) y participe en tant que titulaire, Madame CONSTANTIN (AFAIM), Madame GUERIN (APEI de St Maur et des Bords de Marne) et Madame AGNELET (APEI entre Marne et Seine) en tant que suppléantes.

Leur tâche n'y est pas aisée car le temps passé à cha-

que situation est minué tant les dossiers à traiter sont nombreux et il faut veiller à la bonne mise en œuvre des dispositifs d'aide prévus par la Loi du 11 février 2005 et ses textes d'application.

Mais c'est bien sûr tout naturellement que ces représentants se tiennent à votre disposition pour prendre connaissance de votre dossier et vous apporter, si vous le souhaitez, une aide ou un conseil avant la commission qui aura à l'examiner.

Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le secrétariat de l'UDAPEI 94 : 01 42 07 52 90.

Celui-ci vous orientera vers un de nos représentants qui participent à la réunion de la Commission.

Nous sommes là pour vous aider dans la recherche de solutions à vos problèmes. ■ **Christiane Valette**

Les rencontres de fratrie à l'IME la Nichée

Les rencontres des frères et sœurs de nos jeunes handicapés sont très importantes. À l'IME la Nichée, ces rencontres ont lieu 3 ou 4 fois par an et sont animées par un psychologue qui est accompagné par une éducatrice spécialisée de l'établissement. Elles se font par groupes d'âge de 4 à 8 enfants.

Elles permettent aux membres de la fratrie de se retrouver au sein de l'établissement où sont pris en charge leurs frères ou sœurs en difficulté et d'y rencontrer des membres du personnel qui les encadrent comme par exemple des psychologues ou bien encore des éducateurs spécialisés.

Mais surtout, elles leur permettent de s'exprimer sur leurs difficultés quotidiennes et sur leurs ressentiments par rapport à l'handicap de leur frère ou sœur.

Il est en effet important qu'ils puissent s'exprimer sur le monde qui les entoure tel que le regard de leurs camarades, les réflexions faites par des proches ou par d'autres personnes, l'attention plus intense de leurs parents par rapport aux difficultés de l'handicap, etc...

Chose primordiale, ils échangent leurs impressions et se ren-

dent compte qu'ils ne sont pas seuls. Cela est très enrichissant pour leur développement et leur permet de ne pas se renfermer sur eux-même. Ce pas vers l'extérieur est très valorisant. D'autant plus que, dès les premières rencontres, un réel soutien apparaît et un échange s'établit.

Mais, comme chacun le sait, aujourd'hui il est souvent très difficile de bouger les jeunes. Ceux-ci n'ont pas forcément la volonté d'effectuer cette démarche d'eux-mêmes, par peur, par manque de temps mais aussi d'intérêt.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire et important que les parents incitent leurs enfants à venir à ces réunions.

Elisabeth Montebault

Contact : LA NICHÉE

104, rue Juliette Savar à CRETEIL

Tél. : 01 43 39 47 90

e-mail : imelanichee@wanadoo.fr.

Un nouveau projet associatif à l'E.T.A.I.

Ce nouveau projet associatif, nous l'avions tellement en tête et dans le cœur, que nous avons oublié d'actualiser le Projet Associatif légué par nos fondateurs alors que, depuis des années, nous avons travaillé selon ses valeurs, atteint certains de ses objectifs, appliqué ses principes et créé ses moyens.

Alors, décision a été prise de se remettre au travail : comme nous l'avions déjà esquissé il y a quelques années, l'affaire serait vite réglée !

Erreur, car pour cela il aurait fallu faire appel à un de ces spécialistes qui, après une ou deux réunions d'évaluation aurait rédigé, pour nous, un document parfaitement ordonné, conforme à une pensée communément admise par les bons auteurs, le tout dans le style et avec le vocabulaire, parfois abscons, qui sont les leurs.

La lecture de certains de ces produits stéréotypés nous a décidé de procéder autrement.

L'association voulait un document reflétant fidèlement son esprit et l'originalité de sa démarche et qu'il soit sa carte d'identité, conforme à sa réalité et à ses espérances.

La rédaction ne pouvait donc émaner que d'une concertation de ses membres qui tenteraient de faire un constat sans fard et de leur volonté de définir la place, le rôle et les engagements de leur association au service d'une personne se trouvant en situation de handicap.

Un petit groupe s'est spontanément constitué, formé d'administrateurs, parents ou non et aux personnalités diverses :

- un membre ancien, presque un fondateur, médecin et père d'un usager de l'ESAT,
- un administrateur récent, riche d'une carrière internationale dans l'industrie et père d'un usager,
- la mère d'un résident du foyer de jour, nouvelle venue après des déconvenues subies ailleurs et maintenant très impliquée à l'ETAI. Pour apporter son éclairage particulier, elle a dû composer avec ses obligations professionnelles,
- un nouveau venu, expérimenté et fort d'autres engage-

ments sociaux, il est totalement dans l'esprit ETAI. Sa participation fidèle nous honore,

- un autre enfin, venu sur le tard dans l'association, mais cela lui fait quand même quatorze ans d'ancienneté,
- et très souvent la participation active, convaincante, souvent passionnée mais réaliste, professionnelle mais enthousiaste, de notre directeur.

Durant ces réunions, amicales et studieuses, nous avons parlé de tout : de la création de l'association et des derniers projets, des établissements et des valeurs fondatrices. Un peu du passé, sûrement trop d'ailleurs, mais surtout d'avenir

Nous tentions de hiérarchiser les principes, de cerner la mission, de cibler les objectifs.

Nous constatons les changements de mentalité en relisant la presse de 1966, saluant l'arrivée de notre CAT au Kremlin-Bicêtre par un article au titre surprenant : « Dans un atelier, 35 débiles mentaux travaillent et sont rémunérés »

Nous étions convaincus de la nécessité de rechercher tout ce qui doit être fait, ainsi que le disait l'un d'entre nous, pour que le « train » que nous conduisons ne laisse personne sur le quai, en panne de solution.

Nous espérons ces réunions fructueuses, car nous avons noté et beaucoup raturé, écrit des commencements de chapitre, annulés la fois suivante, discuté sur un mot, une tournure de phrase malheureuse ou ambiguë.

Et puis, nous avons aussi appris à nous connaître mieux et sans aucun doute à nous apprécier dans nos différences et nos accords. Nous avons ressenti une véritable chaleur et nous pensons qu'elle perdurera.

Mais alors, ce Projet Associatif, où en sommes nous ?

Nous allons le terminer, sûrement moins bien que souhaité, mais aussi sincère que possible. De l'association, il fera connaître l'état d'esprit, la mission qu'elle s'est assignée, la démarche pour se donner les moyens d'atteindre ses objectifs et d'envisager son avenir, en un mot, son projet de vie.

Adhérents, dirigeants et professionnels, devraient y trouver le sens du développement de leur action. ■

Jean MATHONNET, Président

L'action familiale à l'AFAIM

La mobilisation de quelques familles a été à l'origine de l'AFAIM : « l'Action Familiale » existe donc depuis la création de notre Association (1960).

Au fil des années, l'AFAIM prend de l'ampleur et l'Action Familiale diminue : constat alarmant des dernières années.

La lourdeur de la gestion d'une Association comme la notre, nous a peut-être éloigné des problèmes des familles ?

Le temps est venu de réagir : réfléchissons, déployons notre énergie, multiplions les contacts avec les familles (réunion de parents dans les établissements), soyons attentifs à leurs besoins, faisons les participer à la vie de l'AFAIM d'une manière ou d'une autre ...

L'Action Familiale est en marche.

Une après-midi de rencontres à la rentrée 2007, nous a permis de structurer 6 commissions formées d'Administrateurs, de parents et d'amis, dont la commission « Action familiale » (formée de 12 membres) qui assure :

- Une permanence au siège de l'AFAIM, deux matinées par mois (suivant un calendrier établi) consacrée à la rencontre, à l'aide aux familles
- La représentation au sein de la C.D.A.P.H. adultes (1 fois par semaine) et enfants (1 fois par mois)



- L'organisation des séjours de vacances : colonie enfants et camps adultes.
- L'organisation de journées festives (sortie familiale ...).
- L'organisation des opérations « brioches », « chocolats », « cartes de vœux »

L'ampleur de cette action demande la mobilisation de tous. Il faut qu'elle aboutisse et rayonne en direction des parents et en particulier de ceux de jeunes enfants. ■

Christiane VALETTE, Présidente

APEI L'ESPOIR : un week-end familial en Picardie

Nous avons choisi sciemment, pour notre week-end familial des 6, 7 et 8 Octobre dernier un lieu proche dont le but était de passer le maximum de temps ensemble, en recherchant toutefois un lieu attrayant.

Ce fut en Picardie, plus précisément dans la baie de Somme que nous nous sommes rendus. Mers-les-Bains fut notre lieu d'hébergement et de restauration à 150 mètres de la Mer.

Cette baie est un véritable trésor de la nature.

Dès samedi matin, départ en car pour St Valéry sur Somme où nous embarquons sur le Commandant Charcot pour une superbe balade dans l'estuaire de la baie d'où nous apercevons déjà une multitude d'oiseaux sur des monticules de sables où sont élevés des moutons de pré-salé. Les horaires de marée ne nous ont pas permis de voir les phoques.

Nous nous sommes rendus au musée « Picarvie » où est reconstitué un village Picard du siècle dernier, ateliers artisanaux, école, estaminet, salon de coiffure, forgeron, culture du lin et différentes étapes jusqu'à la fabrication de la toile, le facteur muni de son énorme sacoche de courrier... Nos jeunes ont manifesté beaucoup d'intérêt et posé beaucoup de questions pertinentes.

L'après-midi fut consacré à la visite du Parc ornithologique de Marquenterre où vivent en pleine nature des oiseaux sauvages, c'est aussi un lieu d'accueil pour les oiseaux migrateurs.

La fin de l'après-midi au Crotoy, nous avons pu admirer, après une promenade sur une route longeant la plage où se côtoient les marchands de crustacés, poissons, avec des marchands d'art : peinture, sculpture, l'ensemble de la magnifique baie à une table d'orientation et un coucher de soleil resplendissant des plus beaux que nous ayons vu.

Une promenade dans Mers-les-Bains s'imposait. Cette station balnéaire a conservé ses caractéristiques de 1900 avec ses villas colorées, ses falaises qui éclairées le soir sont encore plus imposantes, et là, aucun promoteur n'a transformé le paysage.

Nous avons pris le chemin de fer de la Baie de Somme (train à vapeur du début du siècle dernier, réhabilité par des bénévoles). Celui-ci nous a emmené dans les bas champs, espaces conquis sur la mer.

Le château féodal de Rambures a été notre destination de l'après-midi. Ce château tout en briques roses est unique dans son architecture. Contrairement aux autres châteaux de l'époque, il n'a subi aucune avarie et l'intérieur contient un mobilier picard.

Sur la route du retour, nous nous sommes arrêtés à Amiens pour y admirer sa cathédrale, joyau d'architecture et de dentelles.

Ces week-ends sont l'occasion de se connaître mieux, de tisser des liens conviviaux voire même amicaux mais aussi de découvrir des régions que nous ne connaissions pas ou peu. ■

Madame Bonnachi, Présidente